

Saison 2012

Règlement du VAL D'OISE TROPHY UFOLEP Challenge Jeunes

Le Val d'Oise Trophy UFOLEP Challenge Jeunes est une épreuve de promotion ouverte aux jeunes vététistes, licenciés ou non, de 6 à 14 ans.

Article 1 : De préférence, les épreuves se dérouleront le samedi après-midi. Départ à **14 h 30** (sauf pour la 1^{ère} manche au Bois de Garenne Maubuisson à Méry (13h30) et la 2^{ème} au bois de Cergy (14h00)).

Article 2 : Le prix d'engagement sera de :

✓ Engagement à l'avance

3,50 € pour chaque participant licencié UFOLEP,
6 € pour tous les autres participants.

✓ Engagement pris sur place

6,50 € pour tous les participants (y compris les UFOLEP).

Pour les licenciés UFOLEP : présentation de la licence de la saison en cours.

Pour les non licenciés : présentation d'un certificat médical d'aptitude à la pratique vtt en compétition (de moins d'un an).

Pour les licenciés hors UFOLEP : présentation de la licence où il doit être notifié la date du certificat médical.

ATTENTION : perdent leur qualité de prioritaire :

- les vététistes inscrits sur place et,
- ceux dont les règlements ne sont pas arrivés par courrier à l'organisateur la veille de l'épreuve.

Article 3 : Les épreuves se dérouleront sur un circuit accessible à tous, sans zone dangereuse, sans difficulté excessive et selon les catégories suivantes :

- Jeunes nés en 2006 - 2005 (10' maxi)	Série A	- Jeunes nés en 2000 - 99 (25' maxi)	Série D
- Jeunes nés en 2004 - 2003 (15' maxi)	Série B	- Jeunes nés en 1998 - 97 (35' maxi)	Série E
- Jeunes nés en 2002 - 2001 (20' maxi)	Série C		

Article 4 : Le circuit devra être conçu suffisamment court pour permettre aux parents de voir, le plus souvent possible, leurs enfants en action (et pour raison de sécurité). **Une ligne d'arrivée doit être matérialisée au sol.**

En cas d'égalité de points, prendre en compte le classement de la manche précédente.

Pour la 1^{ère} épreuve, tirage au sort **pour les engagés à l'avance**, par catégorie d'âge pour tous ; 5 départs indépendants et successifs (féminines et masculins séparés) sur les distances suivantes :

- Jeunes nés en 2006 - 2005	environ 2 km	- Jeunes nés en 2000 - 99	environ 5 à 7 km
- Jeunes nés en 2004 - 2003	environ 2 à 4 km	- Jeunes nés en 1998 - 97	environ 7 à 9 km
- Jeunes nés en 2002 - 2001	environ 4 à 5 km		

Article 5 : A partir de la 2^{ème} épreuve, l'ordre de départ sera celui du classement général précédent en séparant filles et garçons

